



Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Ville de Trois-Rivières devient Communauté bleue

Trois-Rivières, le 25 mars 2019 - La Ville de Trois-Rivières reçoit aujourd'hui la certification Communauté bleue et devient ainsi la première ville de la Mauricie à prendre cet engagement pour l'eau. Pour l'obtenir, la Ville s'est engagée à reconnaître le droit humain à l'eau et aux services d'assainissement, à promouvoir la gestion publique de l'eau et à bannir ou éliminer progressivement la vente de bouteilles d'eau dans ses édifices et lors de ses événements. Après Nicolet certifiée le 11 février dernier, Trois-Rivières devient la septième Communauté bleue au Québec.

La remise de la certification s'est effectuée par madame Alice-Anne Simard, directrice générale de l'organisation Eau Secours, en présence de la mairesse de Trois-Rivières, madame Ginette Bellemare, du président d'Environnement Mauricie, monsieur André Lavoie et de madame Joan Hamel, ambassadrice Communauté bleue pour la Mauricie et le Centre-du-Québec.

Selon Ginette Bellemare, mairesse de Trois-Rivières, « rejoindre le mouvement des Communautés bleues, c'est s'investir dans une cause unificatrice et humaine qui influencera positivement l'avenir de chacun d'entre nous. Il s'agit d'un engagement nécessaire, qui témoigne de la volonté du conseil à préserver cet or bleu qui nous est si cher, mais trop souvent négligé. »

Pour Joan Hamel, ambassadrice Communauté bleue pour la Mauricie et le Centre-du-Québec, « la Ville envoie un message clair de l'importance de protéger et préserver cette ressource essentielle à la vie : l'eau pour nous et les générations futures. J'en suis très fière. Trois-Rivières devient ainsi un exemple pour les autres municipalités qui sont appelées à emboîter le pas! Un immense merci aux élus municipaux de Trois-Rivières de prendre soin de notre planète et protéger notre patrimoine collectif! »

Communauté bleue est une initiative qui contribue à protéger l'environnement, selon André Lavoie, président d'Environnement Mauricie. « La commercialisation de l'eau embouteillée prend une ampleur qui a des conséquences sérieuses sur l'environnement. Il faut de 3 à 5 litres d'eau pour produire une bouteille de 1 litre », rappelle monsieur Lavoie. Par ailleurs, encore trop de bouteilles sont jetées à la poubelle plutôt que récupérées et recyclées.

Depuis le lancement de cette campagne au Québec il y a quatre mois, les villes d'Amqui, Danville, Nicolet, Rivière-du-Loup et Montréal, ainsi que l'Université McGill, ont reçu la certification Communauté bleue. Le Québec regroupe maintenant à lui seul plus de 10 % des Communautés bleues dans le monde. « Trois-Rivières rejoint un mouvement grandissant pour la protection de l'eau, notre ressource la plus vitale. Nous félicitons la Ville pour son engagement ainsi que les citoyennes et citoyens de la région qui ont encouragé la Ville à prendre cet engagement », conclut Mme Alice-Anne Simard d'Eau Secours.

À propos du projet Communauté bleue

Le projet Communauté bleue est une initiative conjointe lancée en 2009 par le Blue Planet Project, le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) et le Conseil des Canadiens. Une Communauté bleue est une collectivité qui adopte un cadre communautaire afin de reconnaître l'eau comme un bien commun. Le projet est coordonné au Québec par l'organisme Eau Secours.

À propos

Eau Secours, un organisme à but non lucratif fondé en 1997, a pour mission de promouvoir la protection et la gestion responsable de l'eau dans une perspective de santé environnementale, d'équité, d'accessibilité et de défense collective des droits de la population.

Créé en 1995, le Conseil régional en environnement de la Mauricie (Environnement Mauricie) est un organisme à but non lucratif voué à la protection de l'environnement. Leur mandat relève du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et consiste à exercer une veille environnementale, à favoriser la concertation régionale et réaliser des projets et outils pour la protection de l'environnement.

– 30 –

Pour plus d'information :

Anne-Céline Guyon

581-989-0815

Chargée de projet, Eau Secours